

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Cloître de La Lance

La Lance est un hameau de Concise isolé au bord du lac à la limite des cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Lors de la Réforme tous les couvents du canton furent désaffectés ou démolis. Leurs cloîtres, qui servaient de lieu de réunion aux moines, disparurent excepté un seul, celui de La Lance, parce qu'il avait été acheté par le bailli bernois d'Yverdon, Tribolet.

Fort petit parce qu'il n'avait été construit que pour une douzaine de moines, ce cloître frappe les visiteurs, qui sont nombreux, par sa beauté et son intimité. On dirait un coin d'Italie égaré au pied du Jura.



Les Editions DELTA S.A., La Tour-de-Peilz, présentent

un ouvrage qui a fait ses preuves en Suisse et à l'étranger

14 000 exemplaires en langue allemande tirés depuis 1959

deux éditions néerlandaises et une édition anglaise en 1964

pour vous, enfin, en 1965, l'édition en langue française

Mains d'enfants mains créatrices

Guide pratique de l'expression plastique enfantine à l'usage des premières années d'école

DESSIN - PEINTURE - GRAVURE -

MODELAGE - SCULPTURE - DÉCOUPAGE - MOSAÏQUE - ETC.

- L'auteur **Gottfried TRITTEN**, maître de dessin à l'Ecole normale de Thoun et à la section pédagogique des Arts et Métiers de Berne.
- Le traducteur **C.-E. Hausammann**, maître de dessin, rédacteur responsable de « LE DESSIN », supplément de l'« EDUCATEUR ».
- L'ouvrage Un volume de 176 pages (17 × 24 cm), comprenant plus de 100 illustrations en noir et en couleurs, impression offset, couverture en quadrichromie vernie - exemplaires reliés lin sur demande.
- La matière
- * Principes de pédagogie du dessin pour les enfants jusqu'à 12 ans : Expérience vécue et imagination - Expression plastique.
 - * Méthodologie : Préparation d'une leçon - Présentation du sujet - Apprentissage de la technique - Exécution - Critique.
 - * Matériaux et outillage.
 - * Techniques : Reproduction de près de 90 travaux d'élèves, accompagnés d'une notice indiquant les fournitures nécessaires, la manière de les utiliser, le problème plastique abordé, la présentation du sujet, un choix d'autres sujets appropriés et de variantes. (Cf. exemple fortement réduit sur la page ci-contre.)
 - * Centres d'intérêt : Exemple d'un programme de dessin et de travaux manuels dans une classe à 4 années.

MALGRÉ LE PRIX REMARQUABLEMENT BAS DE FR. 15.— EN LIBRAIRIE,

la Guilde de documentation SPR peut offrir « MAINS D'ENFANTS, MAINS CRÉATRICES »

en souscription à Fr. 12.50 (relié : Fr. 15.50), port et emballage en sus.

Adresser les commandes à la GUILDE DE DOCUMENTATION SPR, p.a. M. Morier-Genoud, 1843 VEYTAUX-MONTREUX jusqu'au 1er mars 1965. — Passé cette date, le prix à la Guilde sera de Fr. 13.50 (16.20).

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à faire parvenir avant le 1er mars 1965 à la Guilde de documentation SPR, p.a. M. L. Morier-Genoud, 1843 Veytaux-Montreux.

L..... soussigné, M.....

Adresse : No postal, Localité :

souscrit à exemplaires brochés au prix de Fr. 12.50 et exemplaires reliés au prix de Fr. 15.50 « MAINS D'ENFANTS, MAINS CRÉATRICES »

Lieu : date : signature :

Découpage

Quatrième exemple : Papiers déchirés

La technique du papier déchiré permet un travail de détente que l'on peut prévoir sous une forme ou une autre au cours des quatre ans. Participant de la mosaïque (Cf. p. 131) par la juxtaposition des touches colorées, elle s'en distingue par ses formes plus indécises et des passages plus doux. Porter toute l'attention sur l'harmonisation des couleurs.

Fournitures Chutes de papier de couleur (teintes neutres : gris, ocres, beiges, bruns) - colle - feuille de papier foncé, 35 X 25 cm.

Déroutement du travail

Sujet

CHOUETTE.

Description : tête ronde, importante par rapport au corps ; grands yeux étonnés. Bec crochu. Plumage tacheté et duveteux.

Technique Déchirer à l'avance le papier en morceaux de formes et de dimensions variées.

Démonstration. Feuille tournée en hauteur. Sans esquisse préalable, après les avoir légèrement encollées, disposer les « plumes » à la manière d'écaillés de façon à bien exprimer la structure du plumage. Les plus grosses d'abord, les plus petites par-dessus. Le choix et la disposition des formes et des couleurs doivent concourir au même résultat. Toujours travailler en fonction de la surface.

A la fin de la séance, mettre les travaux sous presse.

Variantes

- Découper une forme ou une silhouette et la décorer en collant du papier déchiré.
- Décorer une forme ou une silhouette avec des « crevés » déchirés.
- Coller sous les crevés des papiers de couleurs différentes.

Le travail reproduit provient d'une classe de quatrième année.

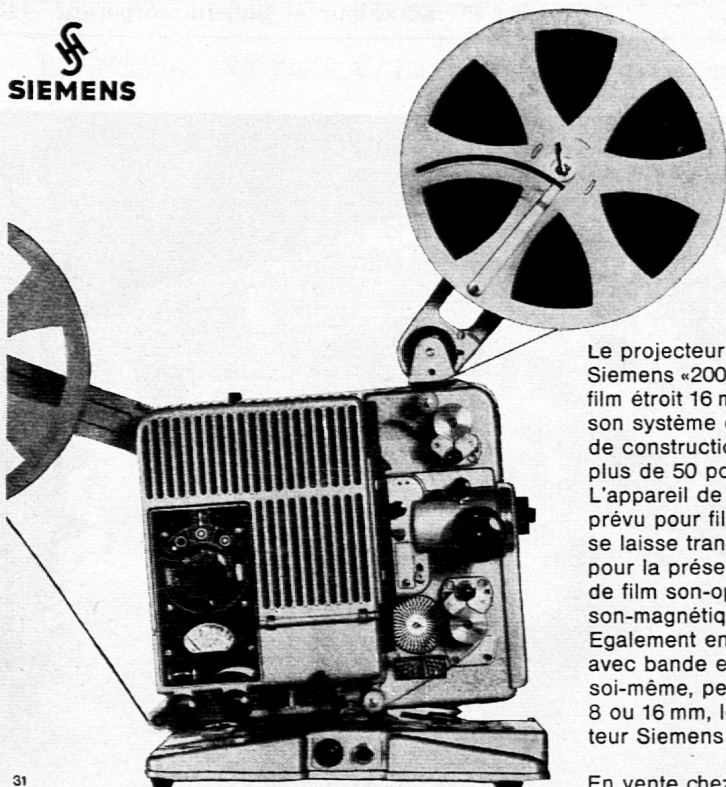
Autres sujets : Soleil couchant - nuages - l'été - l'automne - le printemps - arbre fleuri - corbeille de fruits.

Singe - buffle - écureuil - ours blanc - renard - lièvre - lapin - vache - léopard - loup - mouton - lézard - pie - merle - pivert - rossignol - colvert - oie - le Corbeau et le Renard - le Chat Botté.

Acrobate - musicien - Cendrillon - clown - sorcière - Gargantua - berger et son troupeau.

Tiré de « Mains d'enfants, mains créatrices » ; cf. ci-contre.



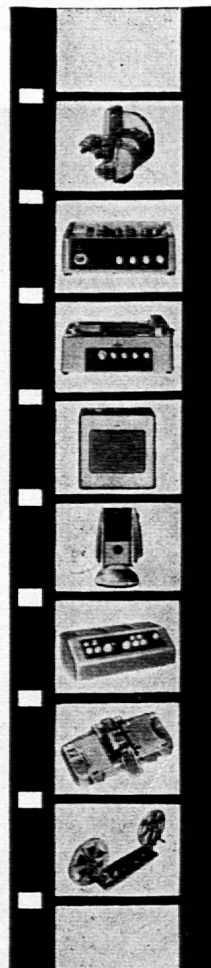


Plus de
50
possibilités!

Le projecteur Siemens «2000» pour film étroit 16 mm avec son système de «boîte de construction» offre plus de 50 possibilités. L'appareil de base prévu pour film muet se laisse transformer pour la présentation de film son-optique ou son-magnétique. Egalement en service avec bande enregistrée soi-même, perforée à 8 ou 16 mm, le projecteur Siemens «2000»

démontre une fois de plus sa sûreté. De l'appareil muet jusqu'au studio sonore, le projecteur Siemens «2000» répond dans tous les cas aux désirs de l'amateur individuel et aux besoins variés des écoles, du commerce et de l'industrie. Pour la manutention des films, l'enrouleur, la colleuse et tous les autres accessoires Siemens sont un précieux auxiliaire.

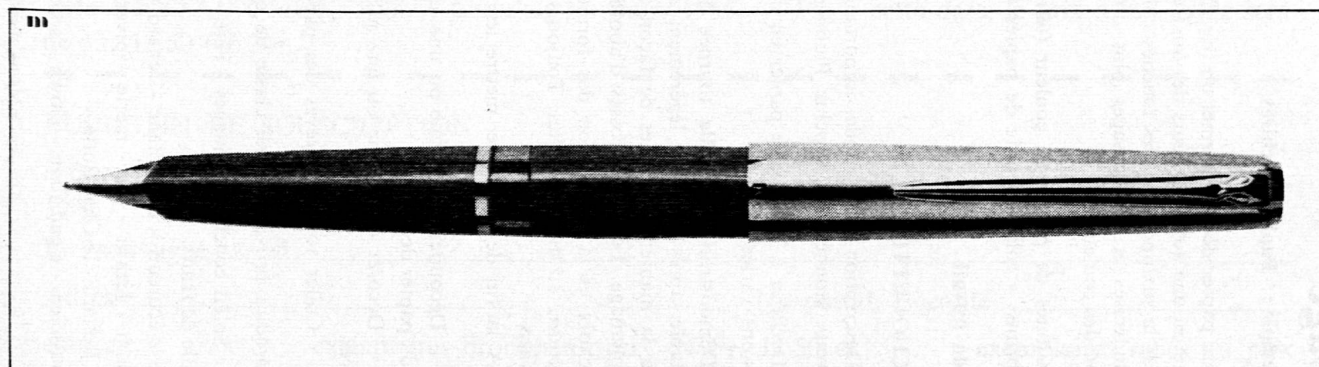
En vente chez votre marchand-photographe



SOCIÉTÉ ANONYME DES PRODUITS ÉLECTROTECHNIQUES SIEMENS
Zurich Berne Lausanne

■ Le nouveau Pelikano possède une grande plume élastique. Elle se voit bien en écrivant. ■ Grâce au capuchon non vissé moderne, il est devenu encore plus robuste et particulièrement indiqué pour les écoliers. ■ Une fenêtre circulaire permet un contrôle du niveau d'encre. ■ Le Pelikano est toujours le seul stylo scolaire équipé du régulateur «thermic» breveté. C'est pourquoi il ne crache jamais, même fortement secoué. ■ Dans le Pelikano, les cartouches ne peuvent sécher puisque le capuchon hermétique empêche toute évaporation. ■ Une cartouche de réserve est toujours sous la main; on la change sur-le-champ.

**amélioré
meilleur
marché
Fr. 9.50**



le nouveau Pelikano

Au moulin de l'école unique!

*Sous le titre fracassant de « L'école trieuse, vibreuse, concasseuse », le Bulletin patronal de février * consacre une étude au projet vaudois de réforme de structure. Tout au long de trois pages d'un texte très dense, il s'attache au problème de l'efficacité même de l'enseignement, à la psychose de l'élimination qu'engendrent les tris successifs auxquels sont soumis les élèves, au projet de réforme lui-même, pour conclure par les questions que nous tenons à citer ici :*

Dans la vie, les hommes ne sont pas séparés en groupes distincts selon les caractères, les tempéraments et les aptitudes. Chaque entreprise comprend des fonctions variées exigeant des qualités diverses. Des hommes différents doivent vivre ensemble. Le rôle propre à ceux qui comprennent vite et juste est d'entraîner les autres à leur suite.

L'école devant préparer à la vie, pourquoi n'admettrait-elle pas de maintenir ensemble des enfants de caractère et d'aptitudes divers ? Les plus vifs créeraient la dynamique nécessaire au développement des autres.

Dans cette perspective, la multiplicité des divisions, des catégories séparées par des parois étanches, n'est-elle pas une erreur ?

Que le Bulletin, organe d'un groupe d'hommes unis par la similitude de leurs tâches au sein de la Cité, s'inquiète de certaines carences de l'école actuelle — 25 % des apprentis ne sont pas au bénéfice d'une formation scolaire normale, qu'elle soit primaire ou secondaire —, il n'y a là rien qui puisse nous étonner; ne sait-on pas depuis longtemps les difficultés rencontrées par certains corps de métier pour assurer une relève normale. Mais qu'il pousse son raisonnement à la limite en proclamant, apparemment sans réserve, la nécessité de maintenir ensemble le plus longtemps possible des enfants d'aptitudes et de caractères divers, voilà bien qui surprend et ravit tout à la fois les défenseurs — et l'on sait qu'ils sont nombreux dans nos rangs ! — d'une sélection scolaire aussi tardive que possible.

Point n'est besoin de revenir ici sur la question si controversée du début de l'école secondaire, ce seuil qui marque en fait le départ vers les études supérieures, sinon pour rappeler qu'une tendance très nette chez les spécialistes de la pédagogie et de la psychologie demande que l'on retarde le plus possible les options définitives. Nos cantons romands sont sur ce point loin d'être unanimes, de même que les corps enseignants primaires et secondaires; on sait les tracas que cet épineux problème a valus à la commission d'étude du rapport « Vers une école romande ». N'oublions pas enfin que dans le cadre limité de la réforme vaudoise, l'admission à dix ans trouve aujourd'hui encore d'ardents défenseurs !

Que ce soit au niveau de l'individu ou à celui du groupe social, les ravages causés par les éliminations successives auxquelles sont soumis les enfants sont d'autant plus graves qu'une opinion généralement répandue, quoique rarement exprimée sur le forum, veut que l'activité intellectuelle soit par nature supérieure à toute autre. Si l'école encourt à ce propos une responsabilité certaine, il faut bien reconnaître que la faute en incombe essentiellement à notre société toujours prisonnière de préjugés de classe, si désagréable que soit cette vérité. Subissant les effets économiques et sociaux d'une révolution industrielle dont on sous-estime l'action profonde, elle s'accroche à une tradition dépassée. Que ce soit sur le plan social — songeons aux barrages occultes fermant l'accès à telle ou telle profession ! — ou culturel — comparons simplement le bagage intellectuel exigé d'un bachelier 1900 et d'un candidat à la maturité 1960 ! — nous sommes prisonniers de structures révolues. Il faut le dire et le répéter : tant que notre société n'aura pas trouvé un équilibre dynamique adapté aux problèmes du monde actuel, il sera vain d'attendre de l'école qu'elle apporte remède à tous les maux.

Encore que le Bulletin patronal ignore certains aspects des tâches incombant à l'école, nous sommes heureux de son cri d'alarme. Ne fait-il pas écho à nos propres inquiétudes ? Et le fait que la solution appelée de ses vœux aille directement dans le sens d'une école unique est lourd de signification : la véritable mutation que connaît notre société n'implique-t-elle pas une transformation profonde, non seulement de nos structures scolaires, mais encore de notre notion même de culture ?

Armand Veillon.

* Bulletin patronal, organe des Groupements patronaux vaudois, 2, av. Agassiz, 1000 Lausanne.

comité central

Comité central SPR

Le 13 février, à Lausanne, le Comité central SPR a tenu séance sous la présidence d'A. Veillon. MM. Farron, président de la Société pédagogique jurassienne et Schmutz, président de la Société pédagogique vaudoise ont suivi les débats.

Il s'agissait d'abord de préparer la séance commune des comités SLV-SPR, qui doit avoir lieu à Fribourg, le 21 mars. A l'ordre du jour doit figurer la création éventuelle d'un comité interassociation s'occupant de la mise sur pied des semaines pédagogiques internationales ; la SPR doit penser à celles de 1967. — D'autre part, ne serait-il pas utile d'associer à la séance commune des comités, des représentants de la Société des maîtres secondaires ?

L'étude d'une réorganisation profonde de la SPR sera remise à une commission intercantonale. Reste à préciser la mission exacte qui lui sera confiée.

La CIPER (Commission intercantonale pour l'école romande) continue ses travaux. Il est à remarquer que l'idée de l'école romande rencontre partout un accueil favorable qui devrait aboutir à des résultats effectifs : tout le monde la veut mais rien ne se fait. Faudra-t-il aller jusqu'à une initiative populaire ? (A noter cependant que le DIP de Neuchâtel a fait entrer un représentant de la CIPER, en l'occurrence notre collègue Perrot, dans la commission chargée d'examiner un livre de vocabulaire.)

Barbay, vice-président du Comité central, rapporte sur le problème de l'enseignement programmé. Il semble que, dans le monde, après un engouement peut-être excessif, on en soit venu à la réserve et aux réticences. Un cours pour les enseignants suisses avait été prévu, mais paraît encore prématuré. Il faudrait surtout commencer par procéder à une large information de tous les enseignants, soit par la presse, soit par des conférences.

Cornamusaz, aussi vice-président du Comité central, parle des émissions de la TV scolaire sur lesquelles un rapport vient de nous parvenir. Pour l'avenir, on parle de répéter certaines émissions, le samedi par exemple, à l'usage des parents. 4 émissions auront lieu en mai prochain ; on verra probablement les bois comme instruments d'orchestre, du relief naturel à la carte de géographie, la mesure du temps, les dangers de la circulation. D'autres émissions seront présentées en automne. Mais bien des problèmes sont encore à examiner, notamment l'utilisation d'émissions étrangères ou la fourniture d'appareils aux écoles qui en sont dépourvues.

Le séminaire de Chexbres aura lieu en mai.

Une subvention correspondant à une année de cotisations sera versée au fonds d'entraide de la FIAI.

Pulfer, trésorier, a la joie d'annoncer que l'« Educateur » a terminé l'année 1964 par un bénéfice de 3400 francs environ, en partie grâce au résultat record de la publicité : 23 400 francs.

Notre collègue R. Martin (Lausanne), représentera la SPR à la commission d'experts pour les écoles suisses de l'étranger et H. Cornamusaz auprès des groupements des maîtres de géographie qui se propose de publier une nouvelle carte scolaire de la Suisse.

Le Comité central est favorable en principe à l'idée de travailler avec le Département fédéral de l'intérieur pour créer une conférence suisse de défense spirituelle.

Enfin, il mettra à l'étude les deux vœux émis par la SPV sur la création éventuelle d'un centre romand de recherche pédagogique et sur celle d'un centre d'édition de livres scolaires.

G. W.

Commission de la guilde de documentation SPR

La commission s'est réunie le samedi 6 février à Lausanne. André Chablotz préside cette séance à laquelle assistent A. Veillon, président SPR et les collègues Nicoulin, Fiorina, Gallay, Ruffetta, Pulfer et Morier-Genoud. Les délégués jurassiens sont excusés.

M. Jacques Dubosson présente un matériel de lecture de sa création. La guilde se chargera éventuellement de l'édition de ce matériel.

A. Chablotz présente un travail de Maurice Nicoulin, soit 200 dictées pour les 6e et 7e années, ainsi qu'une brochure sur « quelque, même et tout ». L'édition de ces deux brochures est décidée.

La guilde éditera également un livre d'exercices de vocabulaire préparé par Masserenti.

Le trésorier, André Pulfer, donne un aperçu de l'activité de la guilde durant l'exercice écoulé.

A. Veillon rappelle que le numéro de l'« Educateur » célébrant le centenaire de notre journal a été adressé également aux collègues fribourgeois, avec une liste des publications de la guilde.

La réunion annuelle des centres de documentation aura lieu probablement à Montreux, si possible le 8 mai et sera organisée par le Centre vaudois de la documentation scolaire en collaboration avec la guilde.

Le secrétaire de la guilde :
L. Morier-Genoud

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

A propos de notre « Chant national »

Si ma question à ce sujet, parue dans le no 3, n'a pas soulevé la passion, elle m'a valu assez de réponses pour me permettre de communiquer ce qui suit au DIP :

32 % sont pour « L'Hymne à la Patrie », d'Otto Barblan ;

24 % sont pour « Le cantique suisse », actuel chant national ;

16 % sont pour un chant inédit.

Suivent, à égalité :

« Le chant de la Bérésina », « La prière patriotique » de Dalcroze, « Grand Dieu, nous te bénissons », « Beau pays, cher pays », de Bovet.

Une seule voix pour l'ancien « Chant national ».

Voici une ou deux prises de position très nettes de collègues :

1. « Malgré l'évolution musicale de notre siècle, gardons notre « Chant national », et respectons ce chant sacré du passé ».

2. « Adoptons le magnifique, dynamique en même temps solennel « Terre des monts neigeux » de Barblan, œuvre bien construite qui présente l'opposé des éléments que je déplore dans notre « Cantique suisse » actuel ».

3. « Qu'on organise un concours entre paroliers et musiciens actuels la Suisse n'en manque pas ! —, et qu'on trouve enfin un chant qui puisse convenir à toutes les couches de la population suisse ».

Et je conclus : il reste évident (et regrettable) que notre pays n'a pas un hymne vraiment national, puisque aucun chant ne rallie les suffrages de l'ensemble de notre peuple.

P. B.

Postes au concours

Adresser les inscriptions au **Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, jusqu'au 10 mars 1965.**

Apples Institutrice primaire.

Bellerive Institutrice primaire.

Bournens Institutrice primaire.

Brenles Institutrice primaire.

Champvent Instituteur primaire.

Donatyre Maîtresse semi-enfantine.

Giez Instituteur primaire. Logement à disposition au collège.

La Sarraz Maître de classe supérieure.

Moiry Instituteur primaire.

Onnens Instituteur ou institutrice primaire. Appartenance à disposition dans villa communale.

Rances Instituteur primaire.

Association des maîtres des classes supérieures

Une lettre du chef de service de l'enseignement primaire donne un regain d'actualité à notre consultation au sujet du programme de *Géométrie-Algèbre*. Que s'annoncent donc — spécialistes ou non — ceux que la question concerne, avant que ne soit décidée la répartition des matières dans le programme des classes supérieures.

D. Vuille, 1800 Vevey, Ch. Point-du-Jour 2

Guilde de travail (Péd. Freinet)

Rappel :

Assemblée générale: samedi 6 mars, Salle des Vignerons (Gare C.F.).

14 h. 30 : Partie administrative.

15 h. 45 : « Avec le sourire », film réalisé par Ed. Sauvain, de Bienne, et ses élèves.

Invitation cordiale.

Le Comité

AVMG Cours de ski à Zermatt (5-10 avril)

Ce cours remplace le cours prévu à Val d'Isère (trop cher). Prix : environ Fr. 230.— (suppl. de Fr. 20.— pour les non-membres AVMG. Ce prix comprend : logement et pension à l'Hôtel National Bellevue, taxes diverses, abonnement général sur le chemin de fer Zer-

matt-Gornergrat, voyage collectif Lausanne-Zermatt. A choix : leçons de ski par instructeurs, descente sous conduite, excursions, ski libre.

Renseignements et inscriptions, jusqu'au 6 mars, auprès de Paul Rochat, Valentin 34, 1400 Yverdon, tél. (024) 2 46 30. Les participants recevront une circulaire détaillée.

Cours de ski de printemps, Haute montagne (10-14 avril)

Régions des Alpes bernoises. Sommets projetés : Gross-Wannenhorn Finsteraarhorn, Ebnefluh (cab. Finsteraarhorn et Hollandia). Coût approximatif (sans guide) Fr. 150.— ; surtaxe de Fr. 20.— pour les non-membres AVMG (y compris frais de pension dans les cabanes). Les participants doivent être entraînés. Inscriptions provisoires jusqu'au 20 mars auprès de R. Martin, Ecole américaine, Leysin (025) 6 23 14 pendant les heures de bureau ; (025) 6 27 36 le soir.

Course à skis, haute montagne (13 et 14 mars)

Région des Aiguilles-du-Tour, glacier des Grands. Course pour bons skieurs. Inscriptions et renseignements, 2 semaines plus tôt, auprès de R. Martin, Ecole américaine, Leysin (025) 6 23 14 bureau ou le soir 6 27 36. Une circulaire renseignera les participants.

Le chef technique de l'AVMG :

Paul Rochat.

Mémento

Du 20 au 27.2.65, Ecole normale : Expo. « Les plus beaux arbres ».

3.3.65, après-midi : la Société vaudoise des maîtresses ménagères visitera la fabrique Guigoz.

3-10-17.3.65 : cours de dessin.

6.3.65, 14 h. 30, Salle des Vignerons : assemblée générale de la Guilde de travail (Freinet).

Concours :

Les plus beaux arbres du canton de Vaud

Palmarès

Prix de la ville de Lausanne

1 m³ bois de service

Classe de M. Gardel, Lausanne-Floréal

Classe de Mlle Chappuis, La Chaux-Ste-Croix

Prix de la Ligue suisse pour la protection de la nature : Fr. 125.—

Classe prim. sup. de M. Capt, Le Chenit

Classe prim. sup. de M. Badan, Chardonne

Prix offerts par les communes forestières, l'Association forestière vaudoise, la Société pédagogique vaudoise, la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, et quelques particuliers.

Fr. 70.— + 1 volume « Beauté de la nature »

Classe de M. Duperrex, Lausanne-Floréal ;

Classe de M. Pahud, Yverdon ;

Classe de M. Benz, Lausanne-La Sallaz ;

Classe de Mme Muller, Prahins ;

Classe de Mme Pidoux, Essertines/Yverdon.

Fr. 60.— + 1 volume « Beauté de la nature »

Classe de M. Cornaz, Lausanne-Plein Air ;

Classe de M. Gogel, Yverdon ;

Classe de M. Morel, Donneloye ;

Classe de M. Borboen, Rolle ;

Classe de M. Miauton, Rolle ;

Classe de Mme Cherix, Frégnières ;
 Classe de Mme Gusshübler, Lausanne-Floréal ;
 Classe de M. Monod, Lausanne-Barre ;
 Classe de M. Ehinger, Lausanne ;
 Classe de M. Bachelard, Eysins ;
 Classe de M. Rosset, Yvonand.

Autres prix

Classe de M. Ribolzi, Lausanne-Bellevaux ;
 Classe de Mme Pasche, Lausanne-Beaulieu ;
 Classe de M. Cornuz, Chalet-à-Gobet ;
 Classe de M. Pulfer, Founex ;
 Classe de Mlle Pithon, Les Plans ;
 Classe de M. Zbinden, Bioley-Magnoux ;
 Classe de M. Nicod, Froideville ;
 Classe de Mme Martin, Chabray ;
 Classe de M. Dumusc, Genollier ;
 Classe de Mme Lavanchy, Savigny- Martinets ;
 Classe de Mme Lassueur, Lausanne-Colline ;
 Classe de M. Huguenet, Denens ;
 Classe de M. Correvon, Cronay ;
 Classe de M. Bezençon, Rances ;
 Classe de M. Duvoisin, Vinzel ;
 Classe de M. Hennard, Lausanne-La Sallaz ;
 Classe de M. Corthésy, Granges-Marnand ;
 Classe de Mme Keuffer, Romanel/Morges ;
 Classe de M. Bettem, Palézieux ;
 Classe de M. Pécoud, Blonay ;
 Classe de M. Badoux, Denges ;
 3° et 4° classes, Mies-Tannay ;
 Classe de M. Pichonnet, Etagnières ;

Classe de M. Carrigi, Lausanne-applic. ;
 Classe de M. Burdet, Yverdon ;
 Classe de M. Berthousoz, Essertes ;
 Classe de Mme Neetacher, Flendruz ;
 Classe de M. Chambaz, Villars/Ollon ;
 Classe de Mme Parisod, Crissier ;
 Classe de M. Roehrich, Rougemont ;
 Classe de M. Develey, Perroy ;
 Classe de Mme Suter, Lausanne-Beaulieu ;
 Classe de M. Peter, Territet ;
 Classe de M. Ronget, Yverdon ;
 Classe de M. Roux, Tolochenaz ;
 Classe de M. Pulfer, Corseaux ;
 Classe de M. Plüss, Forel/Lavaux ;
 Classe de M. Mermod, St-Saphorin/Lavaux.

Classes de développement

Classe de M. Yersin, Lausanne-Colline, (travail illustré de remarquables monotypies).
 Classe de M. Curtet, Ecole Pestalozzi ;
 Classe de Mme Maurer, Lausanne-Stade.

Travaux individuels

Sylvie Cuendet, Tavel/Clarens ;
 Isabelle Scherrer, Crissier ;
 Isabelle et Francine Dutoit, Crissier.

Hors concours

Classe de M. Manuel, Lausanne-Floréal ;
 Prix spécial de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature.

genève

Coin du centre

Centre d'intérêt : LES NOIRS

Notre dernière publication est destinée à l'école enfantine et aux premier et deuxième degrés primaires, dont elle passionnera les bambins et leurs maitresses par le choix et la qualité des exercices, jeux, dessins et travaux, rassemblés ou composés par Mmes Bugnet-Lambelet, Cullaz, Hauenstein et Moulet. (Dessins de J.-Ch. Cornioley).

Qu'on en juge par cet extrait de la table des matières :

- LES NOIRS** : Histoire de Zo'hio, le petit Noir ; son pays ; dessins mobiles. Village. Vêtements. Activités. La journée du petit Noir. Arbres. Jeux. Instruments. Animaux. (8 dessins).
 - LANGAGE** : Les Noirs : la nourriture. Exercice collectif de triage. Entretien sur les Noirs.
 - JEUX DE LECTURE** : La journée d'une famille noire. Les animaux. Chez les Noirs, chez les Blancs. (12 dessins).
 - EXERCICES SENSORIELS** : Vue et toucher. Jeu des huttes. Les tams-tams.
 - JEUX MIMÉS** : Zo'hio à la cueillette des noix de coco. Nipo à la recherche des yeux bleus.
 - TRAVAUX MANUELS** : Un collier. Cases. Jarres. Grenier à grains.
 - CHOIX D'HISTOIRES** : Chant : négros du Congo ; 5 poésies ; ronde des 3 petits Noirs.
- Ce centre d'intérêt, plus complet que celui des In-

diens dont le succès a été vif, ne coûte que 5 fr. (46 pages), à verser au CCP 12-151 55, en indiquant au dos du coupon : « Noirs ».

Enveloppes transparentes Cellux. — Notre précédent stock de 50 000 unités ayant été liquidé en quelques semaines, nous nous sommes réapprovisionnés de manière à pouvoir satisfaire les demandes prochaines. Qu'on se hâte, car la confection des fiches prend une ampleur croissante, nos prix, imbattables, étant restés les mêmes :

No	Format	(Prix du cent (unité))
1	A5 115 × 215 mm	4.—
2	A6 110 × 150 mm	3.—
3	Cartes à broder	3.50

Faites vos commandes au moyen du CCP 12-151 55 en ajoutant 1 fr. pour les frais d'expédition en notant le No et la quantité au dos du coupon, s.v.p.

E.F.

De l'éducation scolaire à l'éducation professionnelle aux conférences générales de pédagogie

C'est le sujet dont M. R. Decosterd, chef du personnel Afico S.A. a parlé le mercredi 17 février. Devant l'évolution accélérée du monde actuel une nécessité absolue s'impose à toute entreprise : veiller à ce que chaque échelon de son personnel et chaque groupe professionnel bénéficie d'une formation complète, pour combler les lacunes souvent béantes, pour élargir les connaissances de tous et pour recycler périodiquement le savoir acquis, si vite périmé aujourd'hui. Dans tous les

domaines l'éducation permanente s'impose de plus en plus.

Le centre permanent de formation créé par Nestlé comprend des **cours généraux** destinés à « déspecialiser » les cadres et les intéresser à d'autres problèmes que ceux qu'ils affrontent chaque jour; des **cours de perfectionnement** qui doivent rafraîchir les connaissances technologiques et sociologiques; des **échanges d'expériences** dont doit sortir une doctrine d'entreprise dans l'un ou l'autre domaine de son champ d'action.

C'est pourquoi une coordination est indispensable entre l'école et l'économie. Que demande celle-ci à celle-là?

D'abord, une culture générale suffisante qui permette à chacun de se situer lui et sa spécialité dans l'ensemble où il travaille; un des éléments essentiels de cette culture est la connaissance des langues, de la langue maternelle et de langues étrangères; un autre élément est la connaissance des problèmes économiques souvent négligés par l'école.

Ensuite, si le choix d'un métier dépend de la vocation, des circonstances et des aptitudes, le succès dans la carrière dépend surtout d'un caractère bien trempé, capable de placer au premier plan l'éthique professionnelle avec beaucoup de volonté, de ténacité, de curiosité et de souplesse d'esprit.

Important aussi est d'accepter et de comprendre ceux qui travaillent dans l'entreprise. Aujourd'hui le tra-

vail en équipe se pratique à tous les échelons, même et surtout dans la recherche scientifique.

Enfin, il faut apprendre à adapter les connaissances acquises à la réalité et à l'évolution des techniques.

Pour atteindre ces buts, une collaboration est nécessaire entre l'école et l'entreprise au sein de laquelle le chef du personnel sera de plus en plus un éducateur. Sans doute un décalage est inévitable entre le savoir appris et son utilisation dans la pratique, mais il faudrait arriver à ce que les programmes scolaires fussent adaptés à un rythme beaucoup plus rapide. Donner aux éducateurs et à leurs élèves une meilleure préparation professionnelle par des visites plus approfondies d'entreprises, par des travaux pratiques, par une information systématique sur les métiers. Mettre en rapport les éducateurs et les chefs d'entreprises, voir les premiers s'approcher aussi des entreprises elles-mêmes par des stages ou même une ou deux années de pratique pour permettre à l'enseignement d'être basé sur la réalité.

Le temps est venu de dégager une politique globale de l'éducation pour harmoniser et coordonner les efforts des parents, de l'école et des entreprises. G. W.

RAPPEL : La dernière des conférences générales de pédagogie aura lieu le 3 mars, à 17 h., à la salle D de la maison des Congrès, place Châteaubriand. M. G. Panchaud, professeur aux Universités de Lausanne et de Genève, parlera de **l'école et de la vie socio-économique : une symbiose nécessaire.**

neuchâtel

A Malvilliers

L'Association des arriérés a eu son cours traditionnel, cette année, à Malvilliers, en deux mercredis pleins. Une quarantaine de collègues, maîtres de classes spéciales ou de jardins d'enfants, y participaient. Il s'agissait plutôt, à vrai dire d'une démonstration de nouvelles méthodes à l'usage des retardés : l'enseignement gestuel (ARERAM) et le « Bon départ ». Notre propos n'est pas d'en faire la description. Quelques lignes n'y sauraient suffire.

Le « Centre pédagogique » que sont les maisons de Malvilliers, est, au reste, en période d'expérimentation et n'est pas encore en mesure de tirer des conclusions définitives, bien que tout semble converger vers le succès. Ce que nous avons vu est intéressant au premier chef. Mais que sont les meilleurs procédés sans le souffle de l'esprit? Nous avons constaté qu'ici, à Malvilliers, le premier souci du directeur si compétent, et de toute son équipe de maîtres et employés, est de créer et maintenir une atmosphère de travail enthousiaste, imprégnée d'amour, ce facteur indispensable à la réussite, singulièrement auprès des déficients. On sort de cette maison, admirablement conduite, édifié, réconforté. On pense à notre père, Pestalozzi, dont toute l'œuvre se résume par le petit verbe « aimer » si grand cependant dans son acceptation, si puissant dans ses effets.

Le dernier après-midi était consacré à une visite de la classe de Mme Berthoud, à La Chaux-de-Fonds, où l'on cherche à développer de pauvres êtres presque totalement dépourvus de moyens physiques et mentaux. Le cœur se serre à la vue de cette déchéance mais s'émeut non moins à voir la douceur, l'affection

souriante que prodigue à ces malheureux, sans se lasser, cette remarquable éducatrice.

L'organisation de ces journées si appréciées fut parfaite grâce à la prévoyance et au dévouement de M. Michel Tissot.

Le plus vif merci, de leur chaleureux accueil, à tous ceux qui nous ont reçus.

W. G.

Certificat pédagogique

Les personnes suivantes ont obtenu le certificat pédagogique ce dont nous les félicitons : Mesdemoiselles et Messieurs :

De Boudry : Bolle Jean-Jacques ; de La Chaux-de-Fonds : Bollmann Liliane, Jeanneret Hélène, Pelot-Bourquin (Mme) Claire-Lise ; de Corcelles-Cormondrèche : Hosmann Jocelyne ; de Cressier : Burkhalter Simone ; du Landeron : Dyens Francis, Metz Anne-Lise ; du Locle : Jeannin Ruth ; de Marin : Jacot Marlyse ; des Prises-sur-Gorgier : Luder Simone ; des Parcs-sur-Saint-Sulpice : de Pourtaës Barbara.

W. G.

Voyage en Corse

Complément d'information :

— Les bons de voyage sont acceptés mais limités à un maximum de 100 fr. par personne.

— Le supplément de 35 fr. pour la traversée en bateau représente la différence de prix entre la 1re et la 2e classe et vaut pour tous les privilèges de la 1re comprenant la cabine à une ou deux couchettes.

— Le voyage aura certainement lieu puisqu'une trentaine d'inscriptions sont déjà parvenues au 19 février.

W. G.

Adhésions

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Jacqueline Bonny-Vuillmot, maîtresse de travaux à l'aiguille et à Mlle Anne-Marie Tobler, maîtresse ménagère, toutes deux de Boudry, qui viennent d'être admises dans la SPN, ainsi qu'à Mme Hélène Zürcher-Dumont, institutrice à Serrières.

W. G.

Revue de l'activité des sections en 1964 (suite) La Chaux-de-Fonds

M. Jean John dirige la grande section des Montagnes depuis plusieurs années. Il ajoute à ces fonctions celle de délégué aux Comités centraux neuchâtelois et romand, un tour de force... Ce qui ne l'empêche point de nous envoyer un copieux rapport très circonstancié qui mériterait d'être reproduit intégralement. Par souci d'équité, nous ne pouvons en donner que quelques extraits. Au reste, pas mal de matière a paru déjà dans les comptes rendus du CC au cours de l'année.

Allocations de résidence : Nous avons enfin gagné cette bataille. Le Conseil communal a tenu sa promesse en donnant largement suite à nos revendications.

Dorénavant, l'allocation sera de Fr. 1 200.— pour les maîtres mariés et de Fr. 800.— pour les célibataires. Le délai d'attente de quatre ans est supprimé et les collègues qui jusqu'ici ne recevaient aucune allocation voient cette injustice enfin réparée. Ces allocations seront toutefois englobées dans le traitement lors des prochaines revalorisations.

Caisse de pensions : Notre fonds de retraite se porte si bien qu'il frise l'indigestion. Son capital se monte actuellement à 90 millions, le déficit technique est passé en une année de 22 à 11 millions. Les intérêts du capital à eux seuls suffisent aujourd'hui à couvrir les versements à tous les retraités et pensionnés. Nos propres versements ne font qu'enfler davantage la caisse.

Depuis des années, notre syndicat réclame une contre-expertise de la Caisse de pensions et les autorités ont toujours trouvé une bonne excuse pour la retarder. Il est question de la suppression de la cotisation fixe de Fr. 72.—. En compensation, le taux de notre cotisation sera majoré de 1 %. Pourquoi 1 % ? Mystère. En revanche, la suppression des rappels est la réponse à une de nos plus anciennes revendications... Notre objectif essentiel est la transformation de notre caisse à système de capitalisation en caisse semi-ouverte.

Réforme de l'enseignement : L'expérience de la nouvelle formule et des nouveaux programmes n'en est qu'à ses débuts et il est encore bien difficile de se faire une opinion. Les titulaires des classes-pilotes donnent, pour la plupart, des avis plutôt positifs. Mais on est allé trop vite. L'élaboration des programmes n'a pas pu se faire avec tous le soin voulu.

L'école romande : Elle a terminé ses travaux en arithmétique (1^{re} à 4^e année). Elle présentera bientôt ses travaux en français.

Le début de la scolarité en automne, réclamé, accepté par tout le monde, est remis d'année en année.

Vie de la section : Trois assemblées générales avec une participation de 40 %. Huit séances de comité.

Caisse de remplacement : En comparant les règlements des caisses secondaire et primaire, nous avons constaté que nous étions désavantagés. Le Comité de

notre caisse a reçu du Comité central une série de propositions tendant à faire disparaître les dispositions qui nous semblent injustes. Nous espérons obtenir satisfaction complète.

Indemnités pour courses d'école : Elles sont très diverses selon les localités qui en font bénéficier le Corps enseignant, mais assez générales pour autoriser les collègues qui ne reçoivent rien à ne pas renoncer aux revendications.

M. John conclut en exprimant sa reconnaissance aux membres de son comité pour leur zèle, leur assiduité et leur bonne humeur ainsi qu'aux nombreux collègues qui ont accepté de travailler dans diverses commissions ou organisations. Il rend hommage à leur dévouement, qualité qui se fait rare, et y trouve un grand réconfort.

En revanche, il déplore que la campagne de recrutement entreprise au printemps auprès des collègues qui ne sont rattachés à aucune association pédagogique (une quarantaine) ait été presque stérile. Deux admissions seulement en sont résultées. Le président regrette aussi l'abandon du syndicat par quelques collègues pour des raisons matérielles. Il souhaite, avec la plupart d'entre nous, la création d'un syndicat des enseignants, mais invite chacun, pour l'instant, à poursuivre son activité dans le cadre du syndicat actuel.

En terminant, M. John félicite les deux éminents collègues, MM. Daniel Reichenbach et Georges Mayer qui, par leurs travaux de recherches ont bien mérité de la pédagogie et ont reçu le diplôme de membre d'honneur de la SPN.

W. G.

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 1/4 %**

sur ses livrets au porteur **3 %**

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton

jura bernois

A l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Camp de ski. — C'est à Trübsee ob/Engelberg que s'est tenu du 8 au 13 février, le traditionnel camp de ski de l'Ecole normale, sous la direction de MM. Guéniat, dir., Tschoumy et Wettstein, prof., secondés par MM. Beuret, Chavannes et Mouche. Cette semaine blanche s'est écoulée (trop rapidement !) en un site admirable, sans accident, et dans des conditions de neige idéales ; une fois de plus s'est révélée l'excellente « forme » de nos normaliens, fruit de l'enseignement de culture physique qu'ils reçoivent de M. Tschoumy.

Pour satisfaire aux conditions de l'EPGS (qui subventionne le camp), trois causeries ont été données par des élèves de la seconde classe, sur divers thèmes relatifs au sport du ski, notamment sur les précautions à prendre pour éviter les accidents.

Un agréable intermède a été la présentation de films très intéressants par M. Robert Gueissaz, conférencier scolaire, qui se dévoue pour la jeunesse diminuée par suite d'accidents. Enfin, la direction de l'Hôtel « Sport » où furent hébergés nos normaliens les fit bénéficier d'une soirée cinématographique où ils purent admirer de remarquables films documentaires, ainsi que la fameuse bande « Tunnel 28 ». Si l'on ajoute à ces saines et utiles distractions la classique « soirée récréative », l'on constate que ce camp fut, en tous points, une réussite parfaite ; aussi tous les participants en conserveront-ils un excellent et durable souvenir.

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Quelques communications quant aux cours 1965 :

Nous pouvons apporter quelques précisions en ce qui concerne quelques cours.

Cours de physique (No 5). Le maître de cours sera M. Eric Laurent de Colombier (NE). Les dates définitives ne sont pas fixées mais l'époque de fin mai début juin est à retenir. Sa durée sera de 2 jours et le lieu dépendra du domicile des participants. Chacun devra se procurer le classeur des expériences MATEX et il faut compter se présenter au cours avec son armoire complète.

Cours de photo (No 6). Les dates qui ont été retenues : 4-8.10. (évtl. 27.9-1.10 si la majorité se portait sur ces dates). Programme général : Connaissance des appareils, films et papiers, prises de vues, éclairage, développement des films, tirages sur papier, agrandissement, reproduction de documents, prises de vues dans la nature, reproduction de clichés, macrophotographie, éventuellement microphotographie, reportage. Direction : M. Marcel Farron, maître secondaire, Tavannes.

Ecole active au degré moyen et au degré supérieur (No 8). Les lieux et dates sont déjà fixés. Programme général : Recherche en commun de ce qui fait la valeur d'un bon enseignement. Rôle du maître. Atmosphère de classe. Pédagogie de l'encouragement, de la réussite. Joie du travail créateur. Travaux en équipes.

Interviews et reportages avec enregistrement. Emploi des appareils à polycopier, à photographier, à projeter. Exploitation de films. Confection et utilisation de bandes programmées. Réglettes Cuisenaire. Leçons avec les élèves.

Direction du cours : M. Edgar Sauvain, instituteur, Bienne.

Techniques du dessin (décoration) No 11. Programme général : Papier mâché, figurines, masques, bas-reliefs. Céramique (objets et animaux). Mosaïque (pierre naturelle et mortier sur perfecta). Cuisson des céramiques. Tapisserie par collage d'étoffes. Habillage (peinture ou patine des figurines). Décoration murale (travail d'équipe). Peinture des masques et des bas-reliefs. Exposition, technologie.

Les nombres en couleurs (No 13). Colloque et perfectionnement. Il est possible que Mlle Goutard accepte de donner un cours de perfectionnement dans le Jura. Il porterait alors sur une semaine et s'adresserait spécialement aux collègues qui ont déjà une certaine expérience et aux collègues de l'enseignement secondaire.

Les finances d'inscription sont de 10, 6 et 3 fr. (respectivement de 12, 8 et 5 fr.) suivant la durée du cours (4, 2, 1 semaine) ou suivant l'appartenance à la société. Cours No 13 réservé.

M. Turberg, président SJTM et RS

votre banque ...

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE



divers

Stage de formation pour moniteurs de colonies de vacances et de maisons d'enfants

L'Association suisse des CEMEA organise trois stages de formation pour moniteurs de colonies de vacances et de maisons d'enfants

- du 5 au 13 avril 1965 au Château de Vaulruz (FG)
- du 2 au 10 avril 1965 à Mauborget s/Yverdon
- du 7 au 15 avril 1965 à Vaumarcus, Neuchâtel.

Programme :

Connaissance de l'enfant : Notions simples de pédagogie, organisation de la vie des enfants en collectivité, rythme de la journée, etc.

Activités éducatives : Découverte de la nature, étude du milieu, chants, rondes, jeux, travaux manuels divers, activités de plein air, initiation au jeu dramatique.

Vie sociale à la colonie : les groupes d'enfants, l'équipe de moniteurs, contact avec le voisinage, avec les parents.

Conditions d'admission :

Aucun diplôme n'est exigé. Les candidats doivent avoir une maturité suffisante pour suivre l'enseignement du stage et être en état de supporter une vie active de plein air.

L'âge minimum d'admission est de 18 ans

Les participants s'engagent à suivre le stage entier, il ne sera pas accordé de congé.

Appareils de radio et instruments de musique ne sont pas admis au stage.

Conditions financières :

Prix du stage : Fr. 100.— (frais d'alimentation, d'hébergement et d'enseignement compris) ; les stagiaires sont logés en dortoirs. Les frais de voyage, de maladie ou d'accident sont à la charge des participants. Le montant est à verser au CCP 12 - 103 51 Association suisse des CEMEA, à Genève.

Renseignements :

Pour d'autres renseignements, prière de s'adresser à : M. Ch. Légeret, 37, rue de Frontenex, Genève, tél. (022) 35 20 53.

M. L. Morel, 16, route de Florissant, Genève, tél. (022) 24 41 64.

Mlle Marthe Magnenat, 16, rue Etraz, Lausanne, tél. (021) 22 93 31.

M. Denis Guenot, Suchiez 18, Neuchâtel, tél. (038) 4 05 32.

M. R. Sapin, Attalens (Fbg), tél. (021) 56 41 30.

Les lieux de stage peuvent être modifiés en cas d'empêchement majeur.

Demander formules d'inscription à M. Ch. Légeret, 37, rue de Frontenex, Genève (à renvoyer jusqu'au 10 mars).

Nous nous réservons la possibilité de modifier l'affectation des participants afin d'équilibrer les stages

Les stagiaires qui fonctionneront comme moniteurs dans une colonie reconnue par la Ville de Genève peuvent obtenir le remboursement des frais de stage au prorata des journées de présence, en envoyant immédiatement après la colonie une attestation du directeur

à M. Ch. Légeret, service des loisirs, 36, bd. St-Georges.

Les stagiaires qui fonctionnent dans une colonie officielle de la Ville de Lausanne, auront droit au remboursement de leur frais de stage. Les demandes de remboursement devront être adressées à la Direction des écoles.

De nombreuses colonies de vacances vaudoises participent aux frais de formation de leurs moniteurs. Prière de se renseigner auprès des comités eux-mêmes ou auprès de Mlle M. Magnénat. Les arrangements doivent être pris si possible avant le stage.

Les membres du groupe romand en faveur des enfants difficiles bénéficient d'une participation financière de 45 francs.

Société suisse des maîtres de gymnastique Commission technique

Publication de cours

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le Corps enseignant : *Cours pour la formation de chefs de camps de ski et d'excursions* :

1. du 12 au 15 avril 1965, Grand-Saint-Bernard
2. du 20 au 24 avril 1965, Bivio GR

Ces cours sont réservés aux membres du Corps enseignant des écoles officiellement reconnues. Si le nombre des places est suffisant, les candidats au brevet fédéral de maître de gymnastique, au brevet de maître secondaire, les maîtresses ménagères et de travaux à l'aiguille peuvent s'inscrire au cours, pour autant qu'ils participent à la direction d'excursions ou de camps de ski.

Indemnités : Une subvention proportionnelle au prix de pension et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile au lieu du cours.

Inscriptions : Les maîtres désirant s'inscrire à un des cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou au président de la commission technique SSMG. Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Reinmann, 3053 Hofwil/Münchenbuchsee BE pour le 6 mars 1965. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.

Liste des dépositaires des formules d'inscription :

Jura bernois : M. Francis Boder, Falbringen 43, 2500 Bienne.

Genève : M. Jean Stump, Adrien-Lachenal 1, 1200 Genève.

Fribourg : M. Léon Wicht, Champ-Fleuri 3, 1700 Fribourg.

Neuchâtel : M. Willy Mischler, Brévards 5, 2000 Neuchâtel.

Tessin : M. Marco Bagutti, V.S. Gottardo 57, 6900 Massagno.

Valais : M. Paul Curdy, av. Ritz 35, 1950 Sion.

Vaud : M. Roger Yersin, ch. de Rollier 12, 1800 Vevey.

Camp des éducateurs et éducatrices de Vaumarcus

Le camp aura lieu du 7 au 12 août 1965.



notes de travail

Mercredi 6 novembre

Visite de deux dames de la Commission scolaire, charmantes et je pense bien intentionnées. Mais qu'il est difficile d'expliquer ce qui sort des concepts habituels. Ah ! ils font de l'imprimerie ? Je sens que les activités diverses de ce petit monde bruisant les déconcertent. Combien faites-vous d'heures ? Si je le sais seulement ! Je sais qu'il y a 27 heures par semaine au programme et que nous n'en faisons en tout cas pas moins ! Et les travaux de construction ne gênent pas le programme ? Mais, Madame, c'est mon programme ! Je ne prépare pas des actuaire ? mais des hommes de métier... Du moins, j'essaie honnêtement.

Il pleut à torrent. Neuf heures, récréation. Je ne sais trop pourquoi aujourd'hui les voilà qui sortent tous d'un seul élan sous l'averse en poussant de grands cris. Je reste seul sur le pas de la porte dans le silence retrouvé. Mais ce calme ne dure guère. Le temps d'un sablier que débouche du buisson de la Baye une cohorte échevelée d'où monte une belle clameur. Je distingue, légèrement détachée de la troupe qu'elle précède Sophia qui tient quelque chose de vivant qu'elle semble d'ailleurs maintenir à grand peine. L'instant d'après je suis investi. Elle tient une truite la Sophia, une opulente et vigoureuse truite de 25 cm qui se tord dans ses mains. « Je l'ai attrapée comme ça, M'sieur ! derrière une pierre... La foule s'extasie. On la « bouffe », M'sieur ; on va la rôtir à la cabane ».

J'explique qu'il faut la rejeter et vite à la rivière, que pêcher sans permis, c'est braconner et que... et que... Consternation. Silence. C'est un cortège d'ombres qui reprend le chemin de l'eau à pas lents, truite en tête qui se débat toujours. « Ben, mince alors, f... à la flotte un bifteck comme ça... D'ailleurs, ajoute Philippe, le plus fort braconnier du coin, c'est un flic, c'est connu. Mais, M'sieur, puisque personne y a rien vu ! Quand même ! » J'accompagne la procession pour plus de sûreté. « T'aurais dû la bousiller tout de suite... » La truite a disparu dans les remous. Sophia s'essuie les mains à sa jupe. Elle ne dit rien, mais son haussement d'épaules résigné signifie bien à quel point ma démarche lui reste résolument obscure. Une truite d'une livre, mon vieux, tu parles...

Jeudi 7 novembre

Je ne sais pourquoi l'histoire d'hier me ramène à ma première classe. Une classe unique riche des 42 gosses de 7 à 16 ans où je passais plusieurs mois. J'y débarquais un jour de janvier, dans un paysage de neige et de collines. La classe était vaste et basse, le plafond soutenu au centre par une colonne de fer. Il fallait allumer tôt le matin un énorme fourneau noir, rond comme un corps de baleineau et dont le tuyau parcourait la classe en d'incroyables méandres. J'avais trouvé logement dans une ferme isolée, loin du collège, sur les flancs de la Tour de Gourze. Il fallait se lever tôt le matin et jamais je n'oublierai la longue descente vers le lointain collège à fleur de boqueteaux sur une neige gelée, dans le froid vif du petit matin.

J'avais l'œil sur les étoiles qui pâlissaient à hauteur du Moléson. Bon nombre d'enfants venant de fermes isolées étaient toujours les premiers arrivés, ils étaient là bien avant l'heure. Et nous étions plusieurs à tendre nos mains ouvertes au fourneau qui ronflait. Un petit disait : « On va chauffer à cartouche, M'sieur, je vais remplir la caisse à bois ». La classe se remplissait peu à peu, les grandes filles en tablier avec leurs longues tresses, les garçons en socques et en vestons trop courts. Beaucoup enfilaient des manches noires qui gardaient les coudes de l'usure. Le silence se faisait. Nous disions la prière debout et chantions. Je disais parfois quelques mots, ou d'un acte de courage, ou d'un événement actuel, ou bien signalais en quelques mots la vie d'un homme que j'aimais, un marin, un saint, un poète ; puis le travail commençait. Un mois après mes débuts, j'eus la visite de l'inspecteur. Nous allions commencer la classe, ce matin de février quand j'entendis un scooter s'arrêter devant la porte. L'instant d'après un homme de petite taille entra, portant une grosse serviette. C'était M. Besson. Il s'assit au fond de la classe et me pria de continuer. Jamais matinée ne me parut plus interminable. L'inspecteur passait d'une division à l'autre faisant lire, réciter, compter. Il examinait les cahiers. Enfin midi arriva. Je m'attendais au pire car chaque journée m'avait révélé plus clairement ma belle incompétence et révélé en même temps toutes les qualités nécessaires à l'exercice de ce difficile métier. Pourtant mon angoisse n'était pas entière. L'attitude de l'inspecteur avec les enfants me plaisait. A plusieurs reprises, il m'avait adressé un mot sympathique avec un demi sourire. Les enfants libérés, nous avons parlé plus d'une heure. Je n'avais pas à faire par bonheur à cet « inspecteur » venu ouvrir le tiroir-caisse et compter la monnaie jusqu'au dernier centime, mais un aîné bienveillant, heureux d'aider un jeune dans les chemins complexes des départs.

Je me souviendrai de cette première visite de l'inspecteur à Forel. Resté seul, j'étais si heureux que je filais en rase campagne le long du Grenet où je marchais longtemps. Il pleuvait dans un épais brouillard. Je pataugeais dans la neige fondante et jamais le sol n'avait été si ferme et le ciel plus clair.

D. Courvoisier.

Reprise des émissions téléscolaires

Les quatre émissions expérimentales de novembre dernier seront reprises à l'intention des parents, selon le programme suivant :

Initiation à l'art romand : 6 mars à 18 h. 30.

Les batraciens : 13 mars à 18 h. 40.

Un problème communal : 20 mars à 17 h. 30.

Appenzell : 27 mars à 17 h. 30.

Mathématique actuelle 25

Aujourd'hui s'achève donc, avec cette dernière livraison, la longue série des « Mathématique actuelle », fruit d'une collaboration fort sympathique de maîtres secondaires avec l'organe des instituteurs romands. L'« Educateur » ne saurait assez se féliciter d'avoir ouvert ses colonnes à ces pionniers défrichant un terrain difficile, et tient à les remercier vivement de leur apport précieux.

Sans nous faire trop d'illusions sur le nombre de lecteurs qui ont suivi sans broncher, et jusqu'au bout, la patiente et laborieuse initiation qui leur était proposée, nous sommes persuadés d'avoir fait œuvre utile : le jour viendra — il vient déjà — où chaque instituteur ne voudra plus ignorer l'essentiel des notions ensemblistes. Le cours de MM. Addor, Bernet, Fluckiger et Isler, tout à la fois synthétique, précis et riche en exemples concrets, pourrait bien alors constituer l'élément de base de cours d'adaptation que d'aucuns sentent déjà pointer à l'horizon.

Que chacun sache donc qu'il sera fait un tiré à part des articles parus dans l'« Educateur », dont nous ne manquerons pas de reparler en temps utile.

J.P.R.

Nous voici au terme de cette initiation aux notions de mathématique dites « modernes ». Celui qui a travaillé toutes les livraisons de ce « feuilleton » a fait maintenant connaissance avec la plupart des notions importantes. Il peut dès lors les reconnaître et en apprécier l'utilisation dans toutes les parties du programme scolaire, des débuts de l'école enfantine à la fin des classes supérieures.

Dès les premiers jeux, l'enfant qui range ses plots d'après la forme, ou d'après la couleur, manipule des **sous-ensembles** et fait des **partitions**.

À l'école enfantine les **relations d'ordre** et **d'équivalence**, les **correspondances** jouent un grand rôle. Par exemple, les notions de **bijection** et **d'ensembles équivalents** sont à la base de l'idée de nombre naturel. La notion de **sous-ensemble** aussi y est courante.

Toute l'arithmétique consiste à travailler des **lois de composition**, en se fondant sur leurs propriétés principales, **associativité** de $+$ et $\times$, **commutativité** de $+$ et $\times$, **distributivité** de $\times$ relativement à $+$. On fait constamment appel à certaines propriétés des **groupes** additifs et multiplicatifs.

La division « avec reste », et en particulier la divisibilité, fait appel aux **ensembles** de multiples, aux **ensembles** de diviseurs, à des **intersections** de ces ensembles (multiples communs, ...), aux classes de restes. Ces dernières sont des **classes d'équivalence**, et chaque fois qu'il y a une classe d'équivalence, il y a aussi **relation d'équivalence** et dès lors **ensemble quotient**.

Plus loin, l'algèbre reprend de nouvelles **lois de composition** définies dans de nouveaux **ensembles** de nombres (addition et multiplication des nombres réels, ...). Les équations ont des **ensembles** de solutions, dont on cherche l'**intersection** dans le cas des systèmes d'équations. Les fonctions, au sens traditionnel, sont des **cor-**

respondances, et lorsqu'on en fait la représentation graphique, on utilise des **bijections** entre le plan et l'ensemble des couples de nombres réels $\mathbb{R} \times \mathbb{R}$.

En géométrie, les figures sont des **ensembles** de points, c'est-à-dire des **sous-ensembles** du plan. La classification des figures se fait au moyen de notions ensemblistes. (L'ensemble des triangles scalènes est le **complémentaire** de celui des triangles isocèles. L'ensemble des triangles équilatéraux est **inclus** dans celui des triangles isocèles. L'ensemble des carrés est l'**intersection** de deux ensembles (celui des rectangles et celui des losanges), etc.

Les lieux géométriques sont des **ensembles** de points vérifiant une propriété donnée.

Les transformations géométriques (symétries, similitudes, etc.) sont des **applications** du plan vers le plan et on peut les **composer**.

* * *

L'expérience de l'enseignement prouve que l'étude de la mathématique moderne est d'autant plus difficile que l'on est depuis plus longtemps habitué aux mathématiques traditionnelles. Les notions modernes donnent de la difficulté aux adultes alors que les enfants les acquièrent facilement (le contenu de ces articles est, dans sa presque totalité, accessible à des enfants de 14-15 ans).

Cette remarque n'est pas là pour vous décourager, mais plutôt pour vous inciter à reprendre l'étude, à ne pas vous laisser rebuter par quelques difficultés rencontrées au premier abord.

Voici quelques conseils qui peuvent être utiles à chacun.

a) C'est l'expérience de quiconque fait des mathématiques, qu'il est nécessaire de travailler par « poussées successives » : étudier jusqu'au point où l'on ne comprend plus ; lire cependant plus loin, pour voir où l'auteur veut en venir ; reprendre en arrière dans le texte déjà compris afin de repartir sur une base solide (cela donne confiance et permet parfois d'approfondir ce que l'on croyait acquis) ; il y a toute chance que l'on puisse ensuite pousser plus loin que la fois précédente. Et ainsi de suite.

b) Travailler toujours crayon en main, une feuille à côté de soi. Annoter le texte que l'on lit. Refaire soi-même par écrit les calculs, les développements imprimés, ainsi que les figures.

c) La mathématique moderne exige et permet une précision de pensée à laquelle on n'est pas habitué par l'enseignement traditionnel. (Précision ne signifie pas forcément difficulté, bien au contraire.) En particulier, les définitions sont à prendre au pied de la lettre. Les débutants ont souvent de la peine à se plier à cette exigence et donnent trop facilement aux termes le sens qu'ils ont dans le langage courant.

d) Il est très instructif et plus facile de travailler dans deux ouvrages simultanément (ou même plus). On voit ainsi des exposés différents d'une même question, et ceux-ci s'éclairent l'un l'autre.

Nous pensons que la bibliographie qui suit peut rendre service à ceux qui veulent continuer l'étude entreprise, comme à ceux qui veulent la reprendre à la base.

BIBLIOGRAPHIE

(Les ouvrages sont donnés dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs. Plusieurs d'entre eux permettent un apprentissage valable des notions dites « modernes ». Ils sont indiqués ci-dessous comme tels et sont fort différents, mais nous ne voulons pas conseiller l'un plutôt que l'autre. Le choix à leur sujet est affaire de goût.)

I. ADLER. **Initiation à la mathématique d'aujourd'hui.** Traduit de l'américain. Ed. O.C.D.L. Paris, 1964. 275 p.

Ce petit livre permet l'apprentissage des notions modernes. Il est agréable à lire et propose de nombreux exercices avec leurs solutions.

Z.P. DIENES. **La mathématique moderne dans l'enseignement primaire.** Ed. O.C.D.L. Paris, 1964. 87 p.

Z.P. Dienes s'est fait connaître par des essais d'enseignement de mathématique moderne à de très jeunes élèves (6 à 12 ans) en leur faisant manipuler un matériel didactique conçu à cet effet. Il dit, dans son avant-propos : « De ces deux années de travail, il ressort qu'on peut définir certaines approches et certaines méthodes comme convenant à la grande majorité des enfants normaux. Ce sont ces approches et ces méthodes qui sont consignées dans ce livre. »

L'accent est mis sur les ensembles, les puissances (cardinaux) de ces ensembles, certaines notions de logique, et les bases de numération. On sera effaré de ce qu'il est possible de faire en s'y prenant convenablement.

M. DUMONT. **Etude intuitive des ensembles.** Ed. Dunod. Paris, 1964. 87 p.

Cette brochure permet l'apprentissage des notions modernes. Elle se distingue par une analyse pénétrante des notions, et tout particulièrement en connexion avec l'expression française. L'auteur fait appel à de nombreux schémas (c'est dommage, peut-être, que ces derniers soient d'un type personnel, qu'on ne retrouvera pas ailleurs). Il met l'accent sur l'aspect « combinatoire » en recherchant à chaque occasion l'énumération de tous les cas possibles. De nombreux exercices sont proposés.

EVARISTE DUPONT. **Apprentissage mathématique I.** Ed. Sudel, Paris. En souscription. On peut encore souscrire : Sudel, C.C. Paris 1718-60 ; Fr.f. 10.— avec la mention « souscription Evariste ».

« Evariste Dupont » est le pseudonyme collectif sous lequel une équipe de professeurs français se propose de faire paraître une initiation aux mathématiques modernes destinée spécialement (si nous ne faisons erreur) aux instituteurs.

L. FÉLIX. **L'aspect moderne des mathématiques.** Ed. Blanchard. Paris, 1957. 163 p.

Rappelons ici que Mlle Lucienne Félix est l'un des premiers, et peut-être la première, à avoir enseigné des notions modernes dans des classes secondaires de langue française. Ce livre est aussi le premier à avoir traité la question.

Il ne peut guère servir à un apprentissage. Son intérêt réside, à notre sens, dans les premiers chapitres et dans le dernier où l'on ne fait pas des mathématiques, mais où l'on en parle. Voici d'ailleurs

la table des matières. Esquisse introductive : l'évolution de la pensée mathématique. Chap. 1 : la révision des valeurs au début du XXe siècle : musique, peinture, sciences de la nature. Chap. 2 : la révision des valeurs au début du XXe siècle : les nouvelles tendances des mathématiques. Chap. 3 : quelques aspects de métamathématique. Logique et méthodes. Chap. 4 : quelques pas dans les mathématiques. Chap. 5 : point de vue pédagogique.

L. FÉLIX. **Mathématiques modernes, enseignement élémentaire.** Ed. Blanchard. Paris, 1960. 131 p.

L'auteur s'est donné pour but d'éclairer le programme scolaire par les mathématiques modernes. On pourra donc utiliser ce livre en parallèle avec un apprentissage fait ailleurs, pour voir pas à pas l'usage dans un enseignement modernisé des notions apprises.

A. MONJALLON. **Introduction aux mathématiques modernes.** Ed. Vuibert. Paris, 1960. 176 p.

Ce livre permet l'apprentissage des notions modernes. En voici la table des matières : ensembles, opérations sur les ensembles, propositions, calculs de propositions, axiomatique, le groupe commutatif. Il y a beaucoup d'exercices. L'accent est mis sur certains aspects de logique. Les explications ne sont ni trop succinctes, ni trop diluées.

O.C.D.E. **Un programme moderne de mathématiques pour l'enseignement secondaire.** 1961. 248 p. Gratuit. En librairie.

Il est intéressant de voir qu'une organisation économique éprouve le besoin de prendre la chose en mains et de convoquer des experts pour faire élaborer un programme à disposition des divers Etats.

Le livre porte sur un programme bien plus vaste que celui de l'enseignement primaire. Un instituteur y trouvera cependant dans les premières 70 pages un agréable exposé des notions modernes, et plus loin encore des considérations utiles.

G. PAPY. **Mathématique moderne I.** Ed. Didier, Bruxelles, 1963. 459 p.

Ce livre permet l'apprentissage des notions modernes. Il s'agit d'un manuel destiné à des élèves de 12 à 13 ans pour environ une année d'enseignement. C'est actuellement le seul manuel proposant une étude fondée entièrement sur les notions d'ensemble et de relation (correspondance). L'auteur a mis au point des techniques de schémas particulièrement bien adaptées à l'enseignement, et son livre, plein de couleurs, fait plaisir à voir. Nombreux exercices, dont certains sont résolus à titre d'exemples.

Les volumes destinés aux années suivantes ne sont pas encore parus.

A. REVUZ. **Mathématique moderne, mathématique vivante.** Ed. O.C.D.L. Paris, 1963. 84 p.

Le plus beau plaidoyer pour les mathématiques modernes, et pour un enseignement moderne de ces dernières. Un rapide et lumineux tour de toute la question : c'est le parfait « exposé des motifs ».

Th. Bernet.

Le problème des développements tardifs

par Frank Ramseyer

Une des critiques que l'on fait souvent au principe des examens d'admission à 10 ans et aux exigences de l'école secondaire, est de ne pas tenir compte des deux faits suivants :

1. à 9 ans 3 mois (âge minimum) certains enfants n'ont pas encore atteint le niveau de développement intellectuel nécessaire pour surmonter les difficultés de l'examen et de l'enseignement ;
2. à 11 ans 2 mois (âge maximum), l'échec d'un enfant devant ces difficultés ne signifie pas qu'il ne sera pas capable, quelques années plus tard, de faire des études secondaires.

Ces critiques reposent sur un *postulat* : à savoir que « le développement mental de certains enfants est plus lent et plus tardif que celui de leurs contemporains. Ces enfants seraient parfaitement capables de s'adapter à ces mêmes exigences un ou deux ans plus tard, lorsque le retard de leur développement mental serait comblé ». Et de citer quelques cas d'enfants qui, rejetés comme incapables par l'école secondaire, ont été pris en charge par l'enseignement privé et ont réussi un certificat fédéral de maturité et fait des études universitaires. D'autres auraient été admis comme internes à Saint-Maurice ou à Fribourg et reviendraient à 20 ou 22 ans avec le baccalauréat de ces collèges.

Quand on fait allusion à ces cas — d'ailleurs isolés — de « développement tardif », on réunit sous cette appellation des individus très différents. L'expression « développement tardif » prête à confusion. Il serait préférable de parler d'*adaptation scolaire tardive*.

Passons en revue les causes très diverses de cette « adaptation scolaire tardive » :

1. Il y a tout d'abord le **retard intellectuel simple**, retard qui se traduit par une incapacité à 10 ans de s'élever au niveau des opérations formelles, de manier les notions abstraites du langage, de raisonner sur des idées ou sur des symboles.
2. Vient ensuite le **retard affectif** qui se traduit par l'immaturité des besoins et des intérêts : l'enfant se soucie plus de jouer que d'entrer en compétition avec ses camarades dans le domaine des activités intellectuelles et scolaires : manque de curiosité, mauvaise adaptation sociale, insuffisante résistance nerveuse devant les tâches scolaires, défaut d'autonomie dans le travail à la maison.
3. Mais il peut y avoir aussi des **troubles dans l'efficacité intellectuelle**. Bien qu'il ait atteint, sur le plan des structures opératoires, le niveau de développement qui lui permettrait de s'adapter aux tâches intellectuelles de son âge, l'enfant est empêché d'utiliser ses instruments par des facteurs d'ordre affectif ou organique qui peuvent n'être que momentanés : anxiété, mauvaise santé, troubles névrotiques, etc.
4. Enfin on peut constater chez certains un **retard dans l'acquisition du vocabulaire** nécessaire à l'adaptation à un enseignement verbal. Ce retard s'observe en particulier chez des enfants intellectuellement doués, mais qui n'ont pas bénéficié d'un milieu familial qui les stimule et les cultive.

1. Retard intellectuel simple

Depuis 6 ans que nous soumettons les enfants de 10 et de 11 ans aux mêmes épreuves d'aptitudes intellectuelles, nous constatons chaque année que les candidats qui ont échoué à 10 ans et se sont représentés à 11 ans, n'ont pas amélioré sensiblement leurs résultats. Grâce à un an de plus, ils atteignent le même niveau intellectuel que leurs cadets dans les opérations qui font appel au raisonnement. Ils ont parfois amélioré leur position dans le domaine verbal, grâce à des connaissances plus étendues. Ce progrès est également sensible en orthographe et dans le maniement des 4 opérations. Mais si on les compare aux enfants de leur âge admis à l'école secondaire, ces mêmes élèves se révéleraient nettement inférieurs. Réexaminés un, deux ou trois ans plus tard, on constate qu'ils se maintiennent au niveau de leurs cadets. La moyenne des résultats du groupe d'élèves plus âgés d'un an qu'ils forment, n'est pas significativement supérieure à celle de leurs cadets. Ce qui signifie qu'alors même que, dans le domaine des capacités scolaires, ils ont réussi à se maintenir au niveau des exigences, leur retard intellectuel ne s'est pas comblé. Conclure qu'ils devraient leur réussite scolaire à « un développement intellectuel tardif », est donc erroné. En effet, lors d'examens ultérieurs, nous les retrouverons affligés du même retard intellectuel, retard qui s'aggrave par rapport au développement normal de leurs contemporains.

Les facteurs de la réussite scolaire sont nombreux et complexes. Les capacités intellectuelles, en tant qu'elles définissent les dispositions naturelles d'un enfant à assimiler, à acquérir les connaissances scolaires, à se montrer capable de jugement et de raisonnement dans des situations nouvelles, en dehors de tout procédé appris, ne constituent qu'une partie des capacités requises par l'école. C'est ainsi qu'un enfant dépourvu de ces dispositions, peut très bien compenser ce handicap par un effort accru de mémorisation, par une résistance plus grande à la fatigue intellectuelle, par l'aide pédagogique qu'il peut trouver auprès de ses parents, par d'inlassables répétitions, jusqu'à ce qu'il ait automatisé les procédés d'adaptation.

L'âge, l'expérience, une maturité affective plus grande, permettent à certains enfants peu doués de tirer un meilleur parti de leurs faibles capacités, et ils réussissent là où de leurs camarades de leur âge ou plus jeunes qu'eux échoueraient, alors même qu'un examen révélerait chez ces derniers des instruments intellectuels supérieurs. C'est donc qu'ils doivent à des facteurs autres que leurs qualités d'intelligence leur adaptation scolaire tardive. C'est d'eux que, fréquemment, les maîtres disent : « ils ont de bonnes notes, mais ils sont plus appliqués qu'intelligents ».

Nos enquêtes ont montré que ce sont les élèves âgés qui se maintiennent le moins bien à l'école secondaire. C'est ainsi que, dans le groupe des élèves admis à Lausanne en 1956, la proportion des élèves d'âge normal, en section gymnasiale, est supérieure à celle des élèves qui ont un ou deux ans de retard. Ceux-ci sont en revanche plus nombreux en section générale. S'ils avaient rattrapé leur retard, ils devraient pouvoir suivre l'enseignement mieux que leurs cadets. Or ce n'est pas le cas. On pourrait objecter qu'il importe peu que des élèves parviennent au terme de leurs études secondaires avec un ou deux ans de retard : l'essentiel est qu'on

ne les empêche pas d'y parvenir par une élimination trop précoce, en tenant compte des adaptations scolaires tardives. En outre, on n'a pas à se préoccuper des moyens mis en œuvre par les enfants pour réussir leurs études. La réussite scolaire effective serait la preuve suffisante de leurs capacités. L'école secondaire aurait rempli sa tâche et ne devrait pas non plus se préoccuper des capacités de ses élèves à s'adapter aux exigences ultérieures, que ce soient celles du gymnase ou celles de l'université.

En ce qui concerne le groupe des « retards intellectuels simples », nous pouvons conclure :

a) le nombre de ceux qui auraient été *injustement éliminés* avant d'avoir comblé leur retard intellectuel est *très faible* ;

b) le système actuel, qui consiste à choisir à 10 ans les enfants les plus doués intellectuellement pour leur permettre de bénéficier d'un enseignement qui contribue à exercer leur jugement et leur raisonnement autant qu'à accroître leur bagage de connaissances (et l'on sait, en éducation, qu'elle soit du corps ou de l'esprit, combien il importe d'« entraîner », de longuement conditionner, si l'on veut réellement former et développer), ce système tient compte d'une *éventuelle inadaptation scolaire momentanée*, puisqu'il permet aux candidats de se présenter ou de se représenter à 11 ans, ou encore, pour les élèves d'âge normal, de doubler par la suite une ou même deux classes ;

c) *l'adaptation scolaire tardive n'est pas due à un développement intellectuel* qui, tout à coup, s'accélérerait et amènerait les « retardés » dont nous parlons ici à se hisser au niveau de leurs contemporains, mais au fait qu'avec un âge plus avancé, certains élèves peuvent compenser leur handicap intellectuel constant grâce à une excellente mémoire, une plus grande application, une meilleure résistance à la fatigue, etc.

2. Retard affectif

Nombreux sont les parents qui signalent que leur enfant, qui avait pourtant de bonnes notes en IIIe primaire sans pour autant avoir à fournir un effort particulier, s'effondre après quelques semaines ou quelques mois passés dans des classes secondaires : il est *incapable de s'astreindre à l'effort* qu'on attend et exige de lui, à la maison, il ne sait pas « se mettre à ses tâches ». Cet enfant se plaint de n'avoir plus le temps de s'amuser, déclare s'ennuyer à l'école.

Il est manifeste qu'un enfant de cette sorte n'a pas atteint le niveau de maturité affective qui lui permettrait de s'adapter aux exigences de l'école et *lui ferait aimer le jeu de la compétition*. Pourtant l'examen de connaissances scolaires et d'aptitudes intellectuelles a classé ce type d'enfant parmi les doués. Ce sont donc les motivations à l'effort intellectuel prolongé qui lui font défaut, la force morale nécessaire pour accepter les frustrations qu'imposent à l'enfant la discipline de travail et les servitudes d'études plus poussées où la part de travail autonome croît rapidement.

Un retard de cette nature se comble dans la mesure où il n'est que l'expression d'un sevrage affectif trop tardif, l'attachement à des formes d'activités familiales ou extrascolaires plus attrayantes que celles de l'école, le fait que, grâce à une très grande facilité naturelle, l'enfant n'a pas eu besoin de s'astreindre à un travail à domicile régulier tant qu'il était à l'école primaire. Il s'agit par conséquent d'un retard dans l'apprentissage des obligations scolaires et sociales.

Mais si ce retard de développement affectif est l'expression d'une fixation des besoins à un stade infantile du développement, d'un refus d'entrer en compétition avec des camarades, une forme névrotique d'opposition, etc., il n'y a aucune raison d'espérer que, sans traitement psychologique, l'enfant puisse jamais s'adapter aux études secondaires. *Ce retard affectif risque de se fixer en une attitude caractéristique d'opposition que les maîtres connaissent bien*. Aux épreuves d'aptitudes, un tel élève obtiendra de bons résultats qui seront en complète contradiction avec son rendement scolaire. Il est de ceux dont on dit : « Il travaille mal, n'apprend pas ses leçons, si bien qu'il ne peut qu'échouer ; pourtant, c'est un garçon intelligent. »

Virtuellement, il serait capable de faire des études, il sait raisonner juste, son jugement est bon sur le plan intellectuel. Son retard affectif l'incite à s'insurger contre l'école, contre ceux qui y enseignent, enfin contre tout ou presque tout ce qui s'y enseigne.

3. Troubles de l'efficacité intellectuelle

C'est de ce genre d'enfants que parents et maîtres disent qu'ils sont *lents* parce que soucieux de bien faire, *paralysés par l'obligation d'aller vite*, de comprendre et d'apprendre vite, effrayés à l'idée qu'ils n'ont pu terminer leur travail écrit dans les délais, angoissés des conséquences possibles d'un échec, etc.

Mais que sont-ils en réalité ? *Victimes d'une sensibilité excessive* — d'ailleurs souvent héritée d'un de leurs parents —, d'autant plus vulnérables qu'ils sont plus jeunes, ces enfants n'arrivent pas à s'adapter à ces tâches nouvelles que sont tous les sujets ou les chapitres nouveaux que l'on aborde en classe. Dès qu'ils ont à faire preuve d'intelligence pour s'adapter à des situations nouvelles, qu'ils ne peuvent plus s'appuyer sur les automatismes scolaires, ils perdent leur sécurité et, comme frappés d'une stupidité subite, ils échouent là où leurs capacités intellectuelles (que l'on sait bonnes), devraient leur permettre de réussir.

Sont-ils nombreux ceux qui sont victimes de tels blocages, aux examens d'admission déjà ? Nous ne pouvons articuler aucun chiffre. Mais nous pensons qu'ils sont rares. Nous les pouvons dépister en effet par la contradiction qu'il peut y avoir entre leurs résultats scolaires élevés, leurs bonnes notes aux épreuves de connaissances scolaires de type traditionnel, et des résultats en revanche médiocres aux épreuves nouvelles pour eux.

Si le rendement est faible (peu de BR), il est d'excellente qualité, l'enfant ne répondant que s'il est sûr de l'exactitude de sa réponse.

L'adaptation de ces élèves à l'école secondaire ne peut en effet se faire que *lentement*. Le jour où ils se sentiront plus sûrs d'eux-mêmes (et on constate que le sentiment de sécurité grandit en général avec l'âge, au fur et à mesure que la maîtrise des nouvelles techniques de travail s'affirme), ils seront capables de faire valoir leurs capacités intellectuelles. Encore faut-il qu'ils soient admis à l'école secondaire. Or l'expérience montre que pour certains d'entre eux, cette admission n'est guère souhaitable. En effet, leur rythme de travail, *leur paralysant souci de perfection sont un obstacle constant dans des études qui exigent non seulement rapidité d'exécution, mais encore souplesse d'adaptation*. De tels élèves sont mieux adaptés aux conditions de travail des classes supérieures de l'enseignement pri-

maire, où leur application, l'exécution consciencieuse de leurs tâches seront valorisées et récompensées.

4. Retard verbal momentané

On a fait aux examens d'admission le reproche de favoriser les enfants qui avaient bénéficié de la stimulation verbale reçue dans leur famille, pour autant que ce milieu est culturellement différencié, alors que les enfants de milieu socialement et économiquement moins favorisé seraient handicapés par la pauvreté de leur vocabulaire. Certes cette inégalité existe. Mais le problème posé est de savoir si cette inégalité est réellement responsable de certains échecs et si elle en est seule responsable.

Il convient de ne pas oublier que le langage est l'instrument le plus fréquemment utilisé de l'intelligence humaine, et que, *sans des moyens d'expression et d'échange très développés, il n'y a pas d'adaptation possible à un enseignement secondaire.*

Parmi les cas d'adaptation scolaire tardive dus à un développement verbal insuffisant, il faut distinguer :

a) les enfants de *langue maternelle autre que le français*. Nous avons pu constater que, chez des enfants verbalement doués, ce retard se comble en moins de deux ans. C'est un élément dont il est toujours tenu compte lors des examens d'admission, ce qui ne veut pas dire qu'on admettra les yeux fermés n'importe quel élève qui, sur le plan non verbal également, se révélerait faible ;

b) les enfants chez qui le retard verbal n'est qu'un *des aspects d'un retard intellectuel général* (toujours par rapport à leurs camarades doués). Dans de tels cas, il est rare que l'enfant parvienne à un rendement scolaire suffisant, d'autant plus qu'il ne peut guère compenser cette insuffisance verbale par des résultats élevés dans le domaine non verbal ;

c) les enfants *doués dans le domaine des opérations non verbales*, et qui ne doivent leur retard verbal qu'à un manque de stimulation au sein de leur famille. S'ils sont dotés de dispositions naturelles à se perfectionner dans le domaine du langage, ils bénéficieront très rapidement de l'enseignement qui leur sera donné. Ils sont

d'ailleurs nombreux, les enfants qui ont acquis un très riche vocabulaire par les nombreuses lectures qu'ils ont faites, et cela malgré la médiocrité des moyens d'expression du milieu familial. Leur curiosité (ils ne seraient pas dévoreurs de livres s'ils n'étaient curieux), parfois aussi leur niveau d'aspiration, seront autant de facteurs propres à assurer leur réussite scolaire, même si leur adaptation scolaire se fait avec quelque retard.

Conclusion

En conclusion, malgré l'espoir de beaucoup de parents et de maîtres qui imaginent que tel enfant de 10 ans, trop peu doué intellectuellement pour réussir à l'école secondaire, va combler ce retard en 2 ou 3 ans, nous pouvons affirmer qu'il *n'y aura pas*, pour la plus grande partie d'entre eux, de « *développement tardif* ».

Si ce retard de développement — et c'est le cas de la plupart des enfants — se situe au niveau des instruments intellectuels, on peut dire que l'élimination n'est ni injuste, ni prématurée. En revanche, s'il s'agit de ces formes peu fréquentes d'adaptation scolaire tardive, le pronostic de la réussite ultérieure sera bien meilleur. Ce sont ces enfants-là qui, *après avoir retardé d'un an leur entrée à l'école secondaire ou doublé une classe, se révéleront excellents plus ils avanceront dans leurs études. Mais il faut insister sur le fait que ces cas sont fort rares.*

Bien sûr que les seules dispositions intellectuelles, si grandes soient-elles, n'ont jamais permis à un élève de réussir des études. *L'effort, l'assiduité, la stabilité des intérêts, la curiosité, l'ambition* et beaucoup d'autres qualités sont des facteurs tout aussi nécessaires. Relevons cependant qu'il serait dangereux d'orienter vers une section gymnasiale un élève qui ne devrait d'avoir réussi ses premières années d'école secondaire qu'à son seul souci de bien faire, à l'appui de ses parents, à la mémorisation des connaissances qu'il était incapable d'assimiler : il apprenait par cœur ce qu'il ne parvenait à comprendre. En conclusion, il importe de rappeler que la réussite scolaire est toujours — si l'on exclut les procédés malhonnêtes — le fruit de ces multiples aspects de la personnalité : capacités mentales et qualités de caractère.

Les Techniques Freinet et l'Ecole moderne, par C. Freinet

Collection des « Carnets de Pédagogie Pratique » (C.C.P. 326). Un volume 17,5 × 11,5, 144 pages. Broché, Fr. 6.50. Librairie Armand Colin — Bourrellier — 103 bd Saint-Michel, Paris Ve.

L'imprimerie à l'école, le texte libre, la correspondance interscolaire, le travail en équipe etc..., sait-on au juste ce que c'est ?

Certes, les Techniques Freinet ont depuis longtemps dépassé le stade d'une expérience conduite par une poignée d'instituteurs groupés autour du fondateur du mouvement de « l'Ecole moderne ». Elles sont aujourd'hui plus ou moins pratiquées dans un grand nombre d'écoles, en France et dans le monde. Et les Instructions officielles elles-mêmes s'en inspirent largement quand elles n'en recommandent pas l'usage. D'autre part, on a beaucoup écrit sur la « pédagogie Freinet ».

Mais l'a-t-on toujours fait avec toute l'objectivité et toute la sérénité souhaitables ?

Présenter le vrai visage des Techniques Freinet, avec leurs fondements psychologiques, philosophiques et sociaux, en préciser les limites et les meilleures conditions d'utilisation à l'aide d'exemples pris dans toutes les classes, de l'école maternelle au C.E.G., tel est le but de ce petit livre.

Ce n'est pas une œuvre de combat. Freinet n'y défend aucune position absolue. Dans des pages denses, dépouillées de tout artifice littéraire inutile, il offre à tous ceux qui sont à la recherche de solutions aux problèmes que pose l'inévitable évolution des moyens d'enseignement une information objective sur un ensemble de techniques pédagogiques dont le succès s'affirme de jour en jour, et dont l'apport, dans l'adaptation de l'école aux exigences de la vie moderne, n'est pas négligeable, ainsi que le reconnaissent les Instructions officielles elles-mêmes.

Ecole et orientation professionnelle

En 1962, une commission formée de représentants du Corps enseignants et de conseillers de professions s'est constituée. Ses buts sont d'étudier les moyens efficaces pour une meilleure collaboration école-orientation professionnelle afin de préparer et de faciliter le choix professionnel.

Afin de partir sur des bases solides, la commission a décidé de consulter les enseignants ainsi que les conseillers de profession. Il y a un an, cette consultation a eu lieu auprès des Offices d'orientation professionnelle de Suisse. En mai 1964, la commission a adressé un questionnaire aux membres du Corps enseignant de quelques districts choisis dans les cantons de Bâle-Campagne, St-Gall, Lucerne, Schwytz, Thurgovie, Vaud et Zurich.

Ces consultations sont terminées et dépouillées. Elles

ont remporté un succès réjouissant. 69 % des maîtres de classes terminales consultés ont répondu. Un grand nombre de lettres ont témoigné du vif intérêt que les enseignants portent au problème du choix professionnel.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les collègues consultés qui ont contribué à la réussite de cette recherche, aux associations d'enseignants qui ont pris à leur charge l'expédition des questionnaires.

Pour garantir l'objectivité et la discrétion les plus complètes, la commission a confié le dépouillement des questionnaires et la rédaction du rapport final à l'Institut de sociologie de l'Université de Berne. M. Christoph Rauh, maître secondaire, chargé de ce travail par l'Institut de sociologie, nous a promis son rapport pour ce printemps.

*Le délégué S.P.R. à la commission,
P. Turuvanni.*

Institut de pédagogie curative à l'université de Fribourg

Formation de maîtres pour les écoles spéciales

L'Institut de pédagogie curative à Fribourg organise un cours de formation à l'intention des maîtres pour les écoles spéciales ; le cours durera le semestre d'été 1965 et le semestre d'hiver 1965/1966.

Le programme prévoit les cours et les exercices suivants : psychologie pédagogique — pédagogie curative — psychologie expérimentale — séminaire de psychologie et de pédagogie curative — séminaire de pédagogie pour étudiants avancés — psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent — anatomie — hygiène scolaire — didactique et méthodologie de l'enseignement dans les classes spéciales — organisation et programme des classes spéciales — enfants arriérés avec défauts de langage — exercices de diagnostic psychologique — chant, dessin, rythmique, bricolage dans les classes spéciales — exercices dans les classes spéciales (classes d'application).

Pendant les vacances universitaires, les candidats sont tenus à faire un stage de quatre semaines au

moins dans une école spéciale reconnue officiellement. Les candidats qui ont déjà enseigné dans une école spéciale sont dispensés de ce stage, leur activité passée leur en tient lieu.

Les conditions d'admission au cours sont les suivantes :

Il faut être en possession d'un diplôme cantonal de capacité pour l'enseignement primaire.

Le diplôme de capacité pour l'enseignement dans les classes spéciales, délivré aux candidats qui ont passé avec succès les examens finals confère le droit d'enseigner dans les classes d'arriérés, les classes spéciales orthopédagogiques pour arriérés, les classes spéciales, les classes de rattrapage dans les écoles publiques et dans les écoles privées au degré primaire (internats, semi-internats et externats).

Date de l'ouverture du cours : Les cours commenceront le lundi 26 avril 1965.

Durée du cours : Le semestre d'été 1965 se terminera le vendredi 2 juillet 1965. Le semestre d'hiver commencera en octobre 1965 s'achever au début de mars 1966. Les examens en vue de l'obtention du diplôme auront lieu à ce moment-là.

Pour les inscriptions et les demandes de renseignements s'adresser à l'Institut de pédagogie curative Fribourg, place du Collège 21, Fribourg. Tél. (037) 2 91 21.



accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**



Vaudoise Vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

HAUTERIVE

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT ET DE COMMERCE

Rue du Petit-Chêne 11 — Lausanne
Téléphone (021) 23 23 97

COURS DE SECRÉTARIAT
en 2 et 3 langues

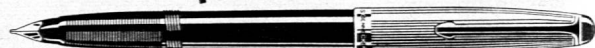
COURS DE COMMERCE

(préparation à l'entrée en 2e année à l'Ecole supé-
rieure de commerce et à l'apprentissage commercial,
administratif, bancaire, etc.)

Début en avril et septembre.

Direction : T. Allaz, Dr ès sc. économiques, Lic. ès
sc. pol., B. Bieri, Dr en droit.

SOENNECKEN
+2S NOUVEAU



avec la nouvelle supercommande d'encre et la nou-
velle supercartouche d'encre qui peut être rincée.
Prête à servir à tout moment!

Pony

le stylo à piston avec plume en or authentique. Le
modèle en vogue pour tous ceux qui préfèrent la
plume découverte.



Pour faire des heures de couture... des heures de joie !

BON pour ☐ Prospectus détaillé des nouveaux modèles elna. QEDU
☐ Feuilles d'exercices de couture gratuites à choix.
 Nom :
 Adresse :
 A envoyer collé sur carte postale à Tavaré Représentation S. A. — 1211, Genève 13

la nouvelle **elna**

SANS PROBLÈME pour le corps enseignant :
rapidement utilisable grâce à sa grande
simplicité. Matériel d'exercices prélimi-
naires mis gratuitement à disposition.

SANS PROBLÈME pour les élèves : docile mê-
me entre des mains inexpertes, sans
aucun réglage fastidieux.

SANS PROBLÈME d'entretien : 2 révisions an-
nuelles gratuites par l'usine.

SANS PROBLÈME de choix : 4 modèles ultra-
modernes et robustes pour tous les de-
grés d'instruction.

SANS PROBLÈME d'achat : importantes éco-
nomies grâce aux conditions avanta-
geuses accordées aux écoles.